

COMMUNIQUE DE L'USP du 19 novembre 2021

Du mépris, toujours plus de mépris

Dans le contexte du délitement des institutions du sanitaire et du médico-social, les Assises de la psychiatrie, véritable mascarade, n'ont pas répondu aux attentes des professionnels de terrain. Aussi l'USP a-t-elle soutenu le rassemblement des professionnels de terrain organisé le 18 novembre devant le ministère de la Santé.

Monsieur Véran, ministre de la Santé et de la Solidarité, n'a pas daigné les recevoir. Malgré les enjeux de santé publique, la gravité de la situation, seuls des fonctionnaires du ministère, missionnés à la dernière minute, sans mandat, ont reçu la délégation. Manifestement, ils étaient dans l'ignorance totale de la situation déplorable décrite par nos collègues du champ de la psychiatrie et du médico-social. Nos paroles et nos écrits ne suscitent donc pas l'intérêt de notre ministre. Il confirme ainsi son dédain vis-à-vis de la prise en soin des personnes en souffrance psychique, malades ou soignants.

Ce n'est décidément pas sa priorité. Le démantèlement des secteurs de psychiatrie publique se poursuit dans un silence assourdissant du ministère de la Santé, manifestement insensible aux arguments de la souffrance humaine.

Pourtant, le rassemblement regroupait des délégations de soignants de tous statuts : orthophonistes, psychomotricien(ne)s, ergothérapeutes, psychologues, infirmiers, psychiatres, de tout exercice, mais surtout d'institutions, publiques, associatives, de psychiatrie, du médico-social et de nombreuses régions de l'Ouest, du Nord, de l'Est et de l'Ile-de-France.

Face à ce déni de réalité, la délégation des professionnels de terrain a exprimé son indignation. Elle a fait savoir sa détermination et revendiqué l'absolu nécessité de :

- La mise en place de moyens humains et matériels massifs dans la psychiatrie publique pour permettre un accueil et une prise en soins dans des conditions respectant la dignité des patients et de leurs familles.
- La suppression de plateformes de coordination et d'orientation pour les enfants des troubles du neuro-développement, véritable centre de tri des petits patients, retardant *in fine* l'accès aux soins et aggravant l'embolisation des CMPP.
- La suppression des arrêtés concernant les pratiques des psychologues, un débat autour de la mise en place d'un ordre des psychologues afin de permettre une concertation avec les professionnels du secteur.

Face à ce mépris du devoir de solidarité nationale, psychiatres, réveillons-nous ! Unissons-nous ! Faisons front face à l'abandon de l'Etat dans ses missions de soins et de solidarité.

- Nous ne pouvons cautionner le délaissement de la politique de secteur, garant de proximité et d'intégration de patients au plus près de leur environnement.
- Dénonçons toutes situations de non-assistance des patients, familles et professionnels de psychiatrie et du médico-social du fait de l'absence de places.
- Ne soyons pas complices de l'abandon des malades en souffrance psychique par le ministère de la santé et de la solidarité !

Non au mépris du ministre de la Santé pour notre engagement auprès des malades, leurs familles et des soignants.

Delphine Glachant, présidente
et le Conseil national